



COMPLÉTUDE S'ENGAGE SUR LE NIVEAU DE FORMATION DE SES INTERVENANTS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Tous les intervenants proposés par Complétude sont :
 - soit titulaires d'un diplôme de niveau **Bac +3 minimum**,
 - soit étudiants dans une **Grande École** avec un niveau Bac +3 en cours minimum (Écoles d'ingénieurs, Écoles de Commerce, Sciences Po...),
 - soit **professeurs en exercice ou ayant exercé** dans un établissement public ou privé.
- ✓ Les diplômes sont systématiquement vérifiés et Complétude est en mesure de vous en envoyer une copie sur simple demande.
- ✓ Complétude accompagne ses intervenants en mettant à leur disposition des outils pédagogiques spécialement développés : un espace pédagogique comprenant le programme, des exercices, des fiches de révision, des quiz, des supports audio/vidéo ainsi que des fiches méthodes.

COMPLÉTUDE S'ENGAGE SUR LA QUALITÉ DU PROCESSUS DE SÉLECTION DE SES INTERVENANTS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Les tests de connaissances** : Complétude soumet chaque candidat à un **test informatique de connaissances** sur la ou les matières dans lesquelles il souhaite donner des cours.
- ✓ **L'entretien individuel** : chaque candidat est évalué lors d'un entretien individuel en face à face avec un chargé de recrutement Complétude. Expérience, capacité à communiquer de bonnes **méthodes de travail** et à **motiver l'élève** sont des éléments déterminants pour être sélectionné.
- ✓ **La mise en situation** : chaque candidat est mis en situation de devoir expliquer simplement et clairement des règles de base ou la solution d'un exercice afin de faire la preuve de ses **qualités pédagogiques**.

Complétude exige un **extrait de casier judiciaire vierge** avant d'affecter son 1^{er} cours à un intervenant pédagogique.

COMPLÉTUDE S'ENGAGE À VOUS LAISSER GÉRER VOS COURS EN TOUTE LIBERTÉ

- ✓ Chez Complétude, vous n'avez **ni forfait, ni minimum d'heures**. Vos règlements sont mensuels, en fonction des heures consommées sur le mois précédent.
- ✓ Les cours peuvent avoir lieu du lundi au dimanche, sans différence tarifaire.

COMPLÉTUDE S'ENGAGE À VOUS SATISFAIRE

- ✓ Si vous n'êtes **pas satisfait après le premier cours**, Complétude s'engage :
 - à **vous rembourser les frais d'inscription**,
 - à **ne pas vous facturer le premier cours**.
- ✓ Vous pouvez changer de matière ou d'intervenant à tout moment sur simple demande.
- ✓ Le dossier d'un intervenant ne donnant pas entière satisfaction est systématiquement examiné par le service qualité qui peut prendre la décision de ne plus lui proposer de cours.

COMPLÉTUDE S'ENGAGE SUR LE SUIVI DE VOS COURS PARTICULIERS

- ✓ Dès votre 1^{er} appel, votre conseiller pédagogique prend le temps nécessaire pour **comprendre les besoins de votre enfant** et fixer avec vous des objectifs précis.
- ✓ Il sélectionne l'intervenant pédagogique et **vous le présente**.
- ✓ Il vous appelle après le 1^{er} cours pour **s'assurer que le contact est bien passé** entre votre enfant et l'intervenant.
- ✓ **Chaque trimestre**, il vous sollicite pour faire le point sur l'**efficacité des cours particuliers** et adapter éventuellement leur rythme.

COMPLÉTUDE S'ENGAGE À VOUS FACILITER LA VIE

- ✓ Pour toute nouvelle demande d'intervenant pédagogique, Complétude vous apporte une réponse **sous huit jours maximum**.
- ✓ Complétude effectue en votre nom et pour votre compte toutes les formalités administratives, dont votre inscription au service d'avance immédiate de crédit d'impôt.

COMPLÉTUDE VEILLE À LA SÉCURITÉ DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

La Politique de Protection des Données Personnelles est disponible sur notre site www.completude.com ou auprès de notre Délégué à la protection des données : DPO - COMPLÉTUDE - 38 rue Blomet - 75015 PARIS ou dpo@completude.com